

N° 169

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 14 SEPTEMBRE 1971

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Lang (Saskatoon-Humboldt) membre du conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau,—Copies, en français et en anglais, d'un communiqué publié par la Commission canadienne du blé, en date du 14 septembre 1971, concernant la vente de blé à la Chine. (Document parlementaire n° 283-6/84).

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Benson, appuyé par M. Davis,—Que le Bill C-259, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé à un comité plénier.

Et sur la proposition d'amendement de M. Lambert (Edmonton-Ouest), appuyé par M. Ricard,—Que tous les mots après «Que» soient supprimés et remplacés par ce qui suit:

«cette Chambre, profondément soucieuse des niveaux inacceptables d'inflation, de la ténacité du chômage et du marasme industriel, consciente de la nécessité d'une réforme fiscale sensible, refuse d'accorder la seconde lecture d'un bill qui ne prévoit aucun stimulant nécessaire à l'économie du Canada, par des réductions appropriées d'impôts et par l'en-

couragement nécessaire, ne renferme aucune exemption d'impôt adéquate, et ne vise pas à améliorer les conditions d'affaires et de travail au Canada, soit maintenant ou dans l'avenir prévu».

Le débat se poursuit;

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures du soir, la motion «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 40(1) du Règlement.

Après débat, ladite motion est réputée agréée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4) b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

MM. Allmand, Portelance et Benjamin en remplacement de MM. Lajoie, Lafamme et Orlikow sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.